

CONFERENCE

Risques professionnels... et vous?



Relais Assistant de Vie
Valence – 17 septembre 2013

« Y a-t-il vraiment des risques au travail ? »

Aides à domicile et risques professionnels

Michel LESNE - Carsat Rhône Alpes

Ingénieur en Prévention des Risques Professionnels

En 2030, 1 français sur 3 aura plus de 60 ans (1 sur 5 aujourd'hui),
INSEE

Le médico-social en Rhône alpes occupe 7,5 % des salariés

- 5 fois plus d'emplois que le secteur automobile
- 2 fois plus que le secteur agricole

La sinistralité du secteur médico-social en Rhône alpes :

- ❑ **10 % des Accidents du Travail (AT)**
- ❑ **9 % des Maladies Professionnelles (MP) déclarées en 2011**

« Y a-t-il vraiment des risques au travail ? »

Aides à domicile et risques professionnels

Michel LESNE - Carsat Rhône Alpes

Ingénieur en Prévention des Risques Professionnels

➔ Les principaux risques

- ❑ Chutes de plain pied, et de hauteur (escaliers)
- ❑ Routiers : déplacements en voiture, ou deux roues
- ❑ Lombalgies, TMS, Troubles Musculo-squelettiques liés aux activités de ménage et manutention des personnes
- ❑ RPS, Risques Psychosociaux (isolement, stress, surcharge mentale, épuisement professionnel,...)
- ❑ Infectieux : expositions à des agents infectieux, et parasitaires
- ❑ Chimiques : nettoyants, dégraissants, désinfectants,..)
- ❑ etc

« Risques professionnels : quels principes utiles ? »

Abigail TRAN - DIRECCTE Rhône Alpes

Ingénieur de prévention en appui de l'Inspection du Travail

Dans le code du travail, des éléments structurants pour la prévention

⇒ La santé et la sécurité, avant tout un cadre

▶ L'obligation générale de l'employeur

Art. L4121-1 : "L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs "

▶ ▶ Évaluer les risques en (continu)

Art. R4121-1 et suivants :

Identifier et évaluer – Agir - Mettre à jour



⇒ ... et à partir de ce cadre, pour le salarié

▶ un devoir de sécurité

Art. L4122-1 : " Conformément aux instructions (...) données par l'employeur il incombe à chaque travailleur de prendre soin, en fonction de sa formation et selon ses possibilités, de sa santé et de sa sécurité ainsi que de celles des autres personnes concernées (...)"

▶ ▶ Respecter les consignes

Ne pas dégrader le matériel

Ne pas se mettre en danger (soi ou les autres)

Signaler les problèmes détectés

(a minima applicable aux entreprises)

« Comment détecter et évaluer les risques ? »

Points sur quelques outils

Philippe PUTMAN – Groupe IRCEM

Responsable Développement Partenariats

➔ *Pourquoi l'IRCEM s'investit dans la prévention des risques professionnels?*

➔ *Une convention*

Assurance Maladie Risques Professionnels – IRCEM Prévoyance

➔ *Développement d'outils numériques et d'un portail dédié à la Prévention des risques professionnels du secteur de l'aide et du soin à domicile*

« Comment détecter et évaluer les risques ? »

Points sur quelques outils

Carole ALLARD - CNAMTS

Mission Nationale Prévention des risques professionnels dans les métiers de l'Aide et du Soins à domicile

➔ Je suis intervenant à domicile et je suis un acteur de la prévention

- ▶ **Je connais les risques liés à mon travail**
- ▶ **Je me familiarise avec les bonnes pratiques de prévention facilement applicables sur le terrain**
- ▶ **Je partage les bonnes pratiques de prévention avec mon employeur**
- ▶ **J'informe mon employeur de mes difficultés, de mes interrogations et lui fais part de mes propositions**
- ▶ **J'applique les consignes de travail qui sont données par mon employeur**

« Comment détecter et évaluer les risques ? »

Points sur quelques outils

Carole ALLARD - CNAMTS

Mission Nationale Prévention des risques professionnels dans les métiers de l'Aide et du Soins à domicile

⇒ L'EMPLOYEUR PARTICULIER : je m'implique dans la démarche de prévention des risques professionnels rencontrés par mon salarié

- ▶ **Je connais les risques liés au travail de mon salarié**
- ▶ **J'échange avec mon salarié sur l'organisation du travail et les bonnes pratiques de prévention**
- ▶ **Je demande régulièrement à mon salarié de me faire part de ses difficultés et des propositions d'amélioration de son travail**
- ▶ **Je propose régulièrement à mon salarié de suivre des formations sur la prévention des risques professionnels.**

« Comment détecter et évaluer les risques ? »

Points sur quelques outils

Carole ALLARD - CNAMTS

Mission Nationale Prévention des risques professionnels dans les métiers de l'Aide et du Soins à domicile

➔ 3 OUTILS

- ❑ Un quizz : prévenir les risques professionnels dans les métiers de l'aide à domicile
- ❑ Un jeu pour apprendre les bonnes pratiques de prévention en situation quasi réelle
- ❑ Une grille de repérage des risques

Pour les utiliser et en savoir plus sur la prévention se connecter sur

www.prevention-ircem.fr

**OUVERTURE
PROCHAINE DU SITE !**

« La Professionnalisation, un axe fort de prévention des risques »

Sandrine LEROYER - IPERIA l'Institut

Chef de projets mission RH, Pôle Expertise et Innovation

➔ Métier d'Assistant de Vie

- ❑ Majoritairement occupé par des femmes
- ❑ Activité à temps partiel
- ❑ Cumul de plusieurs employeurs

➔ Exposition à des risques



La formation comme moyen de prévention pour :

- ▶ Être en capacité d'identifier et d'agir sur les risques
- ▶ Accompagner et aider les personnes en toute sécurité
- ▶ Être acteur de son parcours professionnel

« La Professionnalisation, un axe fort de prévention des risques »

Sandrine LEROYER - IPERIA l'Institut
Chef de projets mission RH, Pôle Expertise et Innovation

➔ Des formations en prévention des risques professionnels

PREPARATION DU CERTIFICAT DE PREVENTION SECOURS INTERVENANT A DOMICILE

24 heures
Certificat délivré par l'INRS

SANTE AU TRAVAIL

16 heures

POSTURES ET GESTES PROFESSIONNELS

20 heures

PREVENTION DES RISQUES SANITAIRES

16 heures

...



**ROMPRE L'ISOLEMENT
ECHANGER SUR LES
PRATIQUES
SE CRÉER UN RESEAU
PROFESSIONNEL**



RELAIS ASSISTANTES DE VIE
Conférence Risques Professionnels
17 septembre 2013 - Valence

Diapo N°10



« La Professionnalisation, un axe fort de prévention des risques »

Sandrine LEROYER - IPERIA l'Institut
Chef de projets mission RH, Pôle Expertise et Innovation

➔ D'autres formations

**PREVENTION DES RISQUES
AUPRES DES PERSONNES
DEPENDANTES** **16 heures**

**BIENTRAITANCE ENFANTS
ET ADULTES** **20 heures**

...

LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE EN 5 ETAPES



RELAIS ASSISTANTES DE VIE
Conférence Risques Professionnels
17 septembre 2013 - Valence

Diapo N°11



« Pourquoi parler ensemble des risques au travail ? »

Témoignages

Catherine ROUXEL - HanDrôme Services

Directrice d'un Groupement de Coopération Sociale et Médico-sociale

Serge GOUCHET

Particulier Employeur

Délégué de l'APF

Administrateur de HanDrôme Service

RELAIS ASSISTANTES DE VIE
Conférence Risques Professionnels
17 septembre 2013 - Valence

Diapo N°12



Merci de votre attention



BROCHURES, DEPLIANTS

❑ Repérer et Prévenir les risques à domicile

Grille de repérage (4 pages) - INRS – ED4298

Livret d'accompagnement (4 pages) - INRS - ED4299

Plus générales (moins adaptés au particulier-employeur):

❑ **Aide à domicile, bonnes pratiques de prévention des risques professionnels** - INRS – ED6148

❑ **Services à la Personne** - INRS – ED4191 à ED4196

FORMATIONS

En complément de la diapo 10 et diapo 11 :

❑ **« Devenir Acteur PRAP - Sanitaire et social » (3 jours + 1)** - CARSAT-Rhône alpes

❑ **« Assistants de Vie, donnez de la valeur à vos profils ! »** - IPERIA

Catalogue Salariés du particulier employeur Rubrique : « Assurer la sécurité au domicile »

❑ **« Partagez vos expériences entre professionnels »** - IPERIA - *Relais Assistants de Vie - IPERIA*

Et d'autres ressources en prévention des risques professionnels à retrouver sur les sites

Spécialisés sur votre secteur d'activité :



Ouverture Prochaine!

La portail de la prévention des risques professionnels du secteur de l'aide et du soin à domicile :

www.prevention-ircem.fr



Le portail de la professionnalisation des emplois de la famille :

www.iperia.eu/



La prévention des accidents au domicile

www.e-securisation.com/

Tout secteur :

Ouverture le 24/09/2013!

Le portail de la prévention des risques

professionnels en Rhône-Alpes :

www.risques-pme.fr

Rechercher dans : Secteurs et métier



www.carsat-ra.fr



www.inrs.fr/



www.travailler-mieux.gouv.fr/

Rechercher dans : Métier et activité



➔ Pour toute question relative à l'emploi entre particuliers :

- Guichet d'information régional **Relais Particulier Emploi Rhône-Alpes** : : 04 26 78 17 54
Des conseiller vous répondront les lundis, mardis, jeudis et vendredis. 9h-13h et 14h-17h

➔ Pour obtenir des brochures de l'INRS lorsque vous en connaissez les références :

- Service documentation de la Carsat Rhône-Alpes : 04 72 91 97 92
- Standard : 04 72 91 96 96

➔ Pour obtenir des informations sur les formations :

- IPERIA : 0800 820 920 (*n°gratuit*)

➔ Pour des questions juridiques :

- Les services renseignements de la DIRECCTE en Drôme :

Par téléphone au 04 75 75 21 00 les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 13h15 à 16h45

Sur place sans RDV au 70 av. de la Marne – VALENCE du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45

Des juristes à la Fédération des Particuliers Employeurs (FEPEM) et au sein des organisations syndicales sont également à votre disposition